

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 31 OCTOBRE 1797.

De Londres, le 17 Octobre.

Voici l'état des forces maritimes angloises et hollandoises qui ont combattu le 11, tel qu'il se trouve dans la Gazette extraordinaire de la cour.

*Flotte angloise.*

Vaisseaux	Canons
Le <i>Ruffel</i> . . . . .	74
— <i>Montagne</i> . . . . .	74
— <i>Monarch</i> . . . . .	74
— <i>Powerful</i> . . . . .	74
— <i>Triumph</i> . . . . .	74
— <i>Vénérable</i> . . . . .	74
— <i>Beauford</i> . . . . .	74
— <i>Director</i> . . . . .	64
— <i>Peterm</i> . . . . .	64
— <i>Marmouth</i> . . . . .	64
— <i>Acincourt</i> . . . . .	64
— <i>Ardent</i> . . . . .	64
— <i>Lancaster</i> . . . . .	64
— <i>Belliqueux</i> . . . . .	64
— <i>Adamant</i> . . . . .	50
— <i>Iris</i> . . . . .	50

16

& deux frégates.

1066

*Flotte hollandoise.*

Vaisseaux	Canons
Le <i>Jupiter</i> . . . . .	74 pris.
— <i>Vreyheid</i> . . . . .	74 pris.
— <i>Etats Généraux</i> . . . . .	74
— <i>Brutus</i> . . . . .	74
— <i>Cerberus</i> . . . . .	68
— <i>Havlen</i> . . . . .	68 pris.
— <i>Leyde</i> . . . . .	68
— <i>Amiral De Vries</i> . . . . .	68 pris.
— <i>Gleyhheid</i> . . . . .	68 pris.
— <i>Walsnaer</i> . . . . .	64 pris.
— <i>Hercules</i> . . . . .	64 pris.
— <i>Delft</i> . . . . .	56 pris.
— <i>Alkmaan</i> . . . . .	56 pris.
— <i>Batave</i> . . . . .	56
— <i>Protecteur</i> . . . . .	56
— <i>Monnikendam</i> . . . . .	44 pris.
— <i>Mars</i> . . . . .	44

17

& trois frégates.

1076

Pris par les Anglois dans cette action: 10 vaisseaux de la susdite ligne hollandoise et une frégate de 32 canons. — On croit qu'un autre vaisseau de ligne est aussi tombé entre les mains des Anglois. — Les Anglois n'ont pas perdu un seul vaisseau dans cette action, qui a été une des plus opiniâtres et des plus sanglantes qui ait jamais eu lieu.

De Rome, le 14 Octobre.

M. Micheroux, ci-devant ministre de S. M. le Roi des Deux-Siciles près la République de Venise, est arrivé ici Dimanche dernier. Après s'être arrêté quelques heures au palais Farneze, il a continué la route sur Naples.

L'avocat Ceriroffi est de retour de Milan. L'on assure que l'abbé Toriozzi partira la semaine prochaine pour Paris, où il résidera en qualité de secrétaire de légation.

Dans la dernière promotion militaire que S. M. Napolitaine a faite, le duc de Pignatelli a été nommé capitaine général des troupes de terre. Le prince de Ripa, D. Daniels de Gamba, D. Diego Nafelli, D. Juan Danero, et le chev. Barthélemi Forteguerra, ont été élevés au grade de lieutenant-général. D. Antoine Dentice, D. Pedro Zannoni, D. François Pignatelli, D. Manuel Arriola et le duc de Salsandra ont obtenu celui de maréchal de camp.

Suite de Venise, du 20 Octobre.

L'on est maintenant revenu de la frayeur causée par la prétendue découverte d'une conjuration. Tout ce vacarme a été l'ouvrage de quelques individus intéressés à répandre le trouble et à semer la division. Voici ce qui leur a servi de prétexte: Un certain Cercato, sorti des prisons pendant la révolution, imagina, pour gagner de l'argent, de faire croire à

quelques particuliers qu'il avoit des intelligences avec la cour de Vienne et qu'il pouvoit leur procurer des honneurs et des titres. Il avoit en conséquence fabriqué lui-même un plan de contre-révolution, ainsi que d'autres pièces propres à séduire les personnes crédules. A la faveur de ces faux documens, il avoit mis dans son parti quelques officiers esclavons, qui mécontents des derniers évènements et de la diminution de leur solde, avoient demandé leur démission. Les machinations de cet individu étant parvenues à la connoissance du comité de salut public, celui-ci répandit aussitôt l'allarme; et sur le rapport qu'il en fit au général Balland, ce dernier croyant le danger extrême, prit des mesures intempestives; la ville fut mise en état de siège; les troupes françoises et polonoises qui se trouvoient ici au nombre de 500 hommes seulement; prirent les armes; enfin la confusion fut extrême pendant trois jours. Le général françois avoit exigé que la municipalité renonçât instantanément au gouvernement; dont il vouloit se charger provisoirement. Mais celle-ci refusa; elle offrit cependant de remettre 60 otages, dont huit tirés de son sein. Cette proposition fut acceptée, et en conséquence soixante personnes furent arrêtées pendant la nuit par les troupes et conduites au fort de l'île St. George.

Le général Buonaparte ayant été informé du fond de l'affaire, a témoigné le plus vif mécontentement de ce que le général Balland, sans preuves préalables, en étoit venu à de telles extrémités. Ce dernier a été aussitôt rappelé, et le général Serrurier mandé de Trevise pour prendre le commandement à sa place. Le commandant en chef n'est pas moins indisposé contre le comité de salut public, composé des terroristes les plus prononcés, tels que Giulani, Sordina, Benini, Widinaro, Ferro et Dandolo. La municipalité ayant, sous prétexte d'économie, rappelé le ministre Bataglia, Buonaparte a écrit à ce dernier un billet ainsi conçu: *Vous voulez bien rester près de moi jusqu'à nouvel ordre. La municipalité de Venise ne pouvoit vous rappeler sans m'en avoir prévenu, dans un moment surtout où le comité de salut public fait arrêter une partie de cette même municipalité. Je ne puis reconnaître en lui le droit de lui ôter sa mission près de moi.*

Toutes les personnes arrêtées ont été remises en liberté.

*De Roveredo, le 23 Octobre.*

Avant-hier, nous reçumes l'agréable nouvelle que la paix avoit été conclue le 17 à 8 heures du soir à Campo-Formido, campagne voisine

d'Udine; que les plénipotentiaires avoient choisi pour terminer la négociation. Le 18, le traité fut échangé dans la forme usitée. Nous apprenons maintenant que le congrès est dissous. Mrs. les comtes de Cobenzel et de Meerfeld et M. le marquis de Gallo sont partis pour l'Allemagne, et Buonaparte a repris la route de Milan. Les troupes françoises se portent sur Venise et les troupes polonoises et italiennes rétrogradent sur Ferrare.

*Suite de Paris, du 24 Octobre.*

Les lettres qu'on reçoit de toutes les parties de la France sur la situation de notre commerce, sont vraiment défolantes. Point d'argent, point de circulation, la stagnation la plus profonde. Les banqueroutes se multiplient, la confiance s'évanouit, les capitaux disparaissent, et ce crédit, qui fait l'âme des transactions, n'est plus qu'un être de raison. Les causes de cet état de mort sont, dit-on, très multipliées. L'une des principales sans doute est l'incertitude actuelle sur la paix ou sur la guerre. (*Bulletin de Paris.*)

Le Rédacteur trace aujourd'hui un tableau beaucoup moins rembruni de l'état moral et politique de la France: „On s'aperçoit de jour en jour, dit cette feuille, que depuis la victoire du 18 Fructidor, l'esprit public s'améliore sensiblement, et que les conspirateurs ont été vaincus, non seulement dans leurs projets, mais dans leurs espérances. La plus belle conquête d'un gouvernement libre, est celle de l'opinion; celle-ci s'est prononcée, et par elle, le 18 Fructidor est devenu l'ouvrage de la nation entière. Si on se tait dans les salons, on parle hautement dans les cafés, aux spectacles et dans tous les lieux publics. On ne rougit plus de s'appeler républicain et d'en professer les principes. On continue d'applaudir aux mesures du gouvernement. Les jeunes gens perdent leur ton tranchant; ils commencent à écouter paisiblement à nos théâtres les chants patriotiques, et se permettent même d'y applaudir. Ces heureux changemens dans l'opinion sont dus à la fermeté avec laquelle le gouvernement fait exécuter les lois qu'ont fait naître la journée du 18 Fructidor et celles qui l'ont suivie, et à l'activité avec laquelle il prend toutes les mesures qui dérivent de leur esprit. Les nouvelles des départemens annoncent qu'en général les mêmes effets se sont sentis sur l'esprit public. Il en est cependant quelques-uns où les partisans de la royauté se montrent encore avec une audacieuse confiance, et cherchent à ourdir de nouvelles trames. Ils sont encore nombreux dans le Calvados. Dans les

départemens de l'Ouest, composant la ci-devant Bretagne, la nouvelle des évènements du 18 Fructidor avoit aussi excité des mouvemens; mais déjà l'on annonce que l'ordre y est parfaitement rétabli. A Lyon, on continuoit à jeter dans le Rhône tous ceux qui, sous le nom *marbriens*, sont soupçonnés de républicanisme. Ces *noyades* se faisoient secrètement pendant la nuit, sans que la force armée, quoique très-nombreuse, ne pût ni le savoir, ni les empêcher. La fermeté des autorités nouvellement installées, paroît y avoir enfin mis un terme. (*Rédacteur.*)

Un particulier de Rotterdam a inventé une nouvelle machine flottante qui, quoique petite, peut contenir quatre personnes à l'aïse; la construction étonnante de cette barque la met en état de défier les vagues et les vents, avec quelque violence qu'ils l'attaquent; elle ne peut ni chavirer ni sombrer, et prend, par tous les tems et tous les vents, la marche que jugent à propos de lui faire suivre ceux qui la manœuvrent. L'intention philanthropique de l'inventeur est de sauver la vie aux marins exposés au naufrage. On se flatte de réussir à en faire une susceptible de recevoir au moins quinze personnes.

*Conseil des 500. — Séance du 22.*

Pérès, de la Haute Garonne, fait un rapport sur une dénonciation faite contre le représentant Launoy, membre des anciens. Ce représentant est accusé d'être compris dans la loi du 3 Brumaire; effectivement la commission a reconnu qu'il étoit parent d'émigrés au degré prohibé. Launoy prétend pour sa défense, qu'il a constamment exercé des fonctions au choix du peuple; la commission a reconnu une interruption de deux années: Launoy excipe de sa détention, et de ce que pendant ces deux années, le peuple n'a point élu; mais la commission répond que la convention éliroit pour le peuple, soit par elle-même, soit par ses délégués. Elle propose en conséquence, de suspendre Launoy de ses fonctions législatives. Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement.

Echaffériaux présente un travail très étendu sur les loix organiques de la constitution, applicables à Saint-Domingue. — L'impression et l'ajournement sont ordonnés.

Les trois résolutions sur les transactions sont reçues et envoyées au conseil des anciens.

Le conseil procède ensuite au renouvellement du bureau. Villers est élu président, Boullay, de la Meurthe, Gayvernon, Talot et Porte, sont secrétaires.

*Séance du 23. — Poulain-Grandpré, prend la*

parole au nom d'une commission spéciale: „Citoyens représentans, dit-il, lorsque le 18 Fructidor, vous avez vomé de votre sein les représentans infidèles qui s'y étoient glissés pour stipuler les intérêts des Rois; lorsque vous avez attaqué et vaincu cette armée d'écrivains que le royalisme soudoyoit jusques dans votre enceinte, vous n'avez songé qu'à sauver votre vie, et à remettre le vaisseau de l'état à flot. Les mesures que vous avez prises étoient commandées par la justice, l'humanité, et le grand intérêt de la patrie. Mais si ces mesures devoient être éludées, vous n'auriez fait que disperser un instant vos ennemis, vous ne les eussiez pas mis hors d'état de nuire. Aussi, le Directoire a-t-il, dans un message, excité votre sollicitude, dans le cas où la loi qui ordonne la déportation seroit inexécutée.

Le rapporteur rappelle ensuite que la loi du 19 Fructidor ordonne le séquestre des biens des déportés, et la main-levée, seulement à l'époque où il sera certain que ceux-ci se seront rendus au lieu de leur déportation. Puis il propose un projet, dont voici les bases:

*Art. 1er.* Les individus déportés en vertu de la loi du 19 Fructidor, sont tenus, dans le délai de deux mois, de se présenter à la municipalité de Rochefort, et de s'y constituer en état de réclusion, pour être déportés au lieu que désignera le Directoire. — *II.* Passé ce délai, leurs biens seront confisqués. — *III.* Ceux qui seront trouvés sur le territoire de la République, seront déportés et reclus à perpétuité. — *IV.* Les biens de ceux qui quitteroient le lieu de leur déportation, seront confisqués. — *V.* Il sera accordé des secours aux femmes et enfans. — *VI.* Les successions ouvertes en faveur de ceux qui se seront soustraits à la déportation, seront acquises à la République, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 70 ans.

*Impression et ajournement.*

Le Directoire expose dans un message que la multitude et l'importance des loix rendues sur les finances, l'aliénation des domaines nationaux et la liquidation de la dette publique, surchargent excessivement le ministre des finances; il demande qu'il soit établi un huitième ministère, sous le titre de *domaines nationaux*.

Renvoyé à la commission des finances.

*De la Suisse, le 24 Octobre.*

Il a éclaté dernièrement quelques troubles dans le pays de Toggenbourg; mais ils ont été promptement apaisés.

Le sort de la Valteline n'est pas encore décidé, et il n'y est entré jusqu'à ce moment aucunes troupes françoises. Les négociations avec

Les Grisons continuent, et il paroît que le général Buonaparte désire de voir la Valteline réunie au pays des Grisons, comme quatrième ligne, attendu que si elle étoit à la république Cisalpine, cette dernière auroit pour voisin de ce côté le territoire de l'Autriche.

*Suite de Bruxelles, du 24 Octobre.*

Il est passé, le 20, par cette ville un courrier du cabinet Russe, qui se rend en grande diligence à Paris. L'on prétend que les dépêches dont il est porteur, sont de nature à accélérer la guerre ou la paix.

Depuis trois jours, l'urne qui est censée contenir les cendres du général Hoche, est exposée au temple de la loi, sur un Cénophage de marbre blanc au pied de la statue de la liberté; des castolettes à l'antique, symétriquement disposées, offrent l'encens aux mânes du héros. Le temple de la loi est entièrement tendu de noir.

Des lettres de la Flandre Hollandoise, annoncent qu'une escadrille Angloise vient d'établir la croisière à l'embouchure de l'Escaut; cette audace de l'ennemi lui vient du succès qu'il a malheureusement remporté sur la flotte batave.

*De Ratisbone, le 27 Octobre.*

La dernière colonne du corps de Condé, ainsi que l'état-major général, sont passés hier ici. S. A. S. le duc d'Enghien se trouve sur l'un des bateaux qui transportent ces troupes. On dit que toutes les colonnes se réuniront à Brunn en Moravie, où elles s'arrêteront quelques jours pour se reposer des fatigues du voyage.

S. A. S. Mgr. le prince de Condé se rend directement par terre à Petersbourg.

*De Cologne, le 26 Octobre.*

Le passage des troupes a entièrement cessé depuis quelques jours. Il doit rester ici en garnison deux ou trois bataillons.

Il se fait, dit-on, de grands mouvemens parmi les troupes prussiennes dans la Westphalie et sur le Bas-Rhin. L'on ignore quel en est le sujet.

Notre municipalité, après s'être fait remettre les clefs de la chambre des finances, n'a eu rien de plus pressé que de visiter les caisses; mais son avidité a été déçue, elles étoient vuides; elle n'a trouvé que deux vieux manuscrits dans le coffre à 22 clefs, où l'on avoit coutume de déposer les papiers les plus importants et les anciens titres de la ville. L'état critique des finances est un des principaux objets dont s'occupent maintenant les municipaux. Ils auroient bien voulu pour se rendre populaires, supprimer quelques-uns des anciens impôts, mais où trouver alors les 400 livres qu'ils se sont généreusement adjudgées par mois, et comment faire face aux autres dépenses? Aussi ont-ils ajourné ce beau projet, et leur imagination s'exerce dans ce moment à trouver des ressources. Il est sérieusement question de mettre un impôt sur les objets de luxe, tels que chevaux, chiens etc.

*De Saugard, le 28 Octobre.*

Il a été convoqué une assemblée générale du cercle de Suabe à Augsbourg, pour le 7 du mois prochain.

Des lettres d'Inspruck disent qu'une des conditions de la paix porte que les duchés de Bavière et de Manoue, qui appartiennent ci-devant à l'Autriche, formeront un état libre et républicain (Gazette de Stuttgart).

*Des Bords du Mein, le 30 Octobre.*

On mande de Worms, en date du 29, que le général Augereau a reçu ordre du Directoire de faire cesser les menées et manœuvres des individus qui cherchent à républicaniser la rive gauche du Rhin. Il paroît que cet ordre est déjà un des bienfaits de la paix qui vient de se conclure.

D'autres avis disent que le Directoire a formellement annullé toutes les opérations de la commission intermédiaire de Bonn relatives au projet de républicanisation.

N. B. L'article de Vienne, dans notre dernier Numéro, doit être daté du 25, et non du 26.

\* \* On désiroit trouver un compagnon de voyage, pour aller à frais communs, par Cassel & Hauovre à Hambourg, dans le courant de cette semaine; s'adresser au Bureau de ce Journal.

\* \* On a quelque chose d'intéressant à communiquer à Mlle. de Maizières; on la prie de donner son adresse à Ms. Le Maire, chez M. Nagel, cordonnier à Wesel.

\* \* A vendre, une belle Harpe à pédales; s'adresser à Mlle. Givard, chez M. Büb Md. confiseur, près la porte de Herrieden, No. 359, à Ansbach.

\* \* A vendre chez F. H. Linck à Francfort dans la Schnurgasse vis-à-vis de Schnabelebrun, liqueur de Fovi Ile Maranique & Eau de Cerise de Bâle de bonne qualité, & tout à un prix raisonnable.

\* \* A vendre, une bonne voiture de voyage; s'adresser à l'hôtel du Ritter, No. 20.